

MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-discipline-travail

**DISCOURS DU MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE
SUR LE CONTEXTE GENERAL DE
L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE
EN CÔTE D'IVOIRE**

Le secteur de l'eau potable est sans aucun doute l'un de ceux qui ont le plus souffert de la crise dans le pays.

Cette situation extrêmement pénible pour les populations, touche les zones rurales aussi bien qu'urbaines sur l'ensemble du territoire national.

Le fonctionnement d'une partie des installations de production, de traitement, de stockage et de distribution d'eau potable présente des défaillances affectant la continuité de service. Avec l'accroissement du taux d'urbanisation de la population, surtout à Abidjan avec le déplacement de la population du fait de la crise et l'insuffisance des investissements en entretien et en développement, ces difficultés du secteur de l'hydraulique

humaine se sont amplifiées d'année en année marquée par un déficit généralisé dans toutes les villes de Côte d'Ivoire.

De ce fait, depuis la sortie de crise en 2011, ce secteur a reçu la plus grande attention du gouvernement et a même bénéficié des financements d'urgence dans le cadre du premier PPU et du C2D.

Ainsi, l'Etat a ainsi mobilisé un investissement de près de 210 milliards pour restaurer l'équilibre offre/demande à Abidjan.

Néanmoins, d'autres difficultés demeurent :

- Le sous dimensionnement et la vétusté des conduites
- La non viabilisation de certains quartiers,

- Les risques sanitaires
- Les pertes et fraudes importantes
- La sécurisation électrique

Quatre défis demeurent

- Le maintien de l'équilibre offre / demande par un accroissement de la production d'eau potable,
- Optimisation du fonctionnement du réseau de transport et de distribution
- La protection des champs captant
- Le renforcement du contrôle qualité

Les villes de l'intérieur connaissent un déficit important particulièrement en saison sèche :

- 80% des localités de plus de 5000 habitants sont raccordés au réseau d'adduction d'eau potable
- Existence d'une forte croissance de la population et de la demande
- 75% des villes sont en situation de déficit

L'Etat a fait des efforts pour faire reculer le déficit dans plusieurs villes de l'intérieur :

- 47 milliards ont été investis dans le cadre des visites d'Etat
- Renforcement des capacités de production dans 150 localités dont plusieurs chefs-lieux de régions
- Déficit réduit dans 70 localités de l'intérieur

- Mise en place d'adduction d'eau potable dans 38 localités
- Achèvement du programme FNE_BNI dans 51 localités dont 30 nouvelles localités et 21 localités dont la production en eau potable a été renforcée

Néanmoins, des défis demeurent pour les villes de l'intérieur :

- Le raccordement des forages déjà réalisés
- La réalisation et le raccordement de nouveaux forages d'appoint
- Le renforcement des capacités de traitement
- La réalisation d'AEP pour les localités éligibles
- L'adduction d'eau potable des sites sociaux

- La réalisation des projets structurants régionaux.

La situation de l'eau potable en zone rurale est marquée par :

- Le vieillissement du parc de pompes à motricité humaine (âge moyen supérieur à 20 ans)
- L'accroissement des populations générant une sur utilisation des pompes
- **De nouveaux besoins en pompes(8000)**
- Un dispositif d'entretien et de gestion inefficace
- Des moyens limités des populations pour l'entretien des pompes

Les défis à relever sont les suivants :

- La réalisation de nouvelles pompes
- Transferts **de compétences aux conseils régionaux et** professionnalisation de la gestion et de la maintenance

Malgré une amélioration globale de la situation, des efforts importants restent encore à faire pour atteindre l'objectif du gouvernement de l'accès à l'eau potable à 95% à l'horizon 2020 à travers le programme eau pour tous(PEPT).